

Bonsoir,

A l'attention des membres de la CTE

Voici un compte rendu de la réunion du 27 septembre 2024 tenue en présence de la représentante de l'Agence Bofill, Madame Manzannares

14h30 : chez foncia, avec mmes gopal et loudhini, mrs cattin (ALEC), buffard (CAUE34), huet (Architecte), litvine (ISEA), gerin (directeur adjoint Foncia), monier : préparation de la réunion et de la visite, liste des points particuliers à aborder avec mme manzannares : traitement des habillages de coffres 6, 5 et 1er, individualisation des habillages, information sur le projet BSO intérieur

15h00 : chez foncia, les mêmes personnes et mme manzannares : discussion ouverte sur les points précédemment notés

15h30 à 18h00 : les mêmes, mr patel et la représentante de la métropole mme Miquel devant chez mr patel, puis chez mr patel : examen par mme manzannares du prototype, remarques de celle ci :

- la pose réalisée n'est pas conforme au dessin validé, la tôle pliée sur l'arête béton n'est pas acceptable, le BSO doit être reculé pour dégager et laisser visible l'arête béton (30 mm de retrait et réduction de la largeur totale du BSO de 60 mm)
- le coffre d'habillage ne doit pas comporter de sur épaisseurs
- le vitrage doit être plus en avant, doit être plus transparent et une tôle doit être posée en fond, l'idée étant de donner de la profondeur
- le dessin des coffres du 6, 5 et 1 er n'est pas arrêté, l'idée d'une tôle plane ne convenant pas à mme manzannares (peut-être un habillage comme en partie courante mais seulement séparé en deux et non quatre parties)
- mme manzannares demande des plans d'exécution et des échantillons de vitrage
- mme manzannares indique que seule est possible la solution de BSO extérieurs assortie de la réalisation de la totalité des habillages de coffres (ensemble de la résidence)
- mme manzannares n'envisage pas d'autre solution de protection solaire pour les résidents
- mme manzannares ne demande pas un nouveau prototype
- mr huet doit faire parvenir les dessins exigés par mme manzannares (mr huet propose d'illustrer la demande de mme manzannares par des croquis)
- mme gopal explique la complexité des règles de copropriété

18h00 fin de la réunion avec mme manzannares

nota : à l'exception de la représentante de la métropole Mme Miquel, aucune institution n'est représentée

franc monier